

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 607

Artikel: "Notre samedi soir" cesse de paraître...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ployaient et qui avaient leur logement et leur coopérative dans les bâtiments voisins.

Après la mort de Godin, sa femme, sa belle-sœur et sa nièce Dallet vouèrent un véritable culte à sa mémoire ; leur correspondance relative à l'œuvre et à la pensée de Godin s'étendait aux personnalités et aux bibliothèques du monde entier. Jeanne Dallet s'intéressait spécialement à la jeunesse du Familistère de Guise, ce qui l'orienta vers la pédagogie et l'étude du chant choral.

A Nîmes, où ces dames passaient parfois l'hiver, elles retrouvaient Auguste Fabre, ancien collaborateur de Godin ; après avoir commencé sa carrière au Familistère de Guise, il était revenu dans le Midi et avait fondé avec Charles Gide et de Boyve l'École Coopérative dite de Nîmes, qui a marqué dans l'histoire des doctrines économiques. Auguste Fabre présenta aux dames Dallet J. Prudhommeaux, professeur de lettres au lycée qui avait, au cours de ses études nîmoises, fondé avec sept camarades de classe, la « Société des Jeunes Amis de la Paix », laquelle devint l'importante « Association de la Paix par le Droit ». Tant de goûts et d'intérêts communs devaient rapprocher M^{lle} Dallet et le jeune professeur ; ils se marièrent très simplement, entre deux classes, et vouèrent dorénavant leur parfaite collaboration à leur double idéal de paix internationale et de justice humaine ; à ce titre, le féminisme devait tout naturellement entrer dans leur champ d'action.

Pendant près d'un demi-siècle le zèle de M^{me} Prudhommeaux ne s'est pas ralenti. Quand une terrible épreuve, — sa filleule se noya sous ses yeux dans un lac du Jura — lui enleva cette enfant chérie tandis que son fils était péniblement rappelé à la vie, elle eut l'énergie et le cœur de continuer ses divers apostolats, s'intéressant plus que jamais à la jeunesse. L'Association et la Revue de la Paix par le Droit, le journal *Les Peuples Unis*, la Ligue des Mères et des Éducatrices pour la Paix, les Associations pour la Société des Nations, les Colonies et Cours de Vacances internationaux, le Groupe versillais pour le Suffrage des Femmes, et tant d'autres œuvres l'occupaient constamment. On connaît bien en Suisse le petit journal *Les Peuples Unis* portant en première page la charmante ronde d'enfants de tous pays dessinée par Simone Bouglé ; conçu d'abord par l'Association de la Paix par le Droit pour un public peu préparé à l'étude des problèmes internationaux, il devint plus spécialement un organe destiné à la jeunesse et à ses éducateurs ; M^{me} Prudhommeaux en assumait la direction ; rappelés avec quelle ferveur elle y reproduisait chaque année ce touchant *Message des Enfants du Pays de Galles*, invitation à la concorde pour la jeunesse du monde ; un numéro spécial, auquel collaborait une autre amie disparue, M^{me} Jézéquel, était, à cette occasion, édité en plusieurs langues et largement répandu.

On voyait peu M^{me} Prudhommeaux dans les grands congrès ; jamais elle ne se mettait en avant, mais toujours on la trouvait prête à aider moralement et matériellement les œuvres et les personnes qui faisaient appel à elle ; ces appels étaient devenus de plus en plus nombreux au cours des dernières années, à mesure que la France devenait terre d'asile pour de malheureux réfugiés ; combien se rappelleront la grâce souriante et l'aide efficace de son accueil ! Déjà en 1914-18, elle avait particulièrement secouru les réfugiés de Guise où le Familistère souffrit beaucoup, toutes les matrices et les métaux ayant

été enlevés. 1940 devait renouveler cette ruine nationale. Il est permis de penser que l'occupation du Familistère l'atteignit dans ses plus chères affections.

Nous savons que notre deuil sera ressenti en dehors de nos frontières et que de nombreuses sympathies iront au compagnon et au collaborateur de celle qui nous laisse un charmant souvenir, un exemple réconfortant.

M.-L. PUECH.

Les femmes dans les tribunaux d'enfants

Bâle-Campagne, à son tour, vient d'adapter sa législation pénale au Code pénal fédéral en instituant notamment un tribunal pour les enfants délinquants. La loi votée, samedi et dimanche, par les électeurs de Bâle-Campagne prévoit qu'une femme peut siéger dans ce tribunal, soit comme vice-présidente, soit comme juge assesseur, soit comme greffière.

S. F.

Notre ravitaillement

Un demi-œuf et une demi-poule...

Un des mérites de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation est que, toujours davantage, il s'efforce de communiquer ses décisions — dont nous n'iront pas jusqu'à dire qu'elles constituent une surprise agréable ! — sous une forme attrayante, qui permet de poursuivre jusqu'au bout la lecture des renseignements et prescriptions que l'on nous envoie de Berne. Ainsi par exemple pour le rationnement des œufs, et leur livraison obligatoire par le producteur, nous avons reçu un petit dépliant, allègrement illustré de croquis amusants, (la frise de poules pondueuses éperdues qui court en haut de la première page est charmante et drôlatique à la fois), qui met bien au net le fonctionnement compliqué du nouveau système auquel sont assujettis depuis le 3 décembre dernier et les possesseurs de poulaillers, leur basse-cour fut-elle réduite à sa plus simple expression, et les acheteurs d'œufs. Système qui, pour le dire en passant, a certainement nécessité de la part de ses inventeurs une bonne mesure de talent d'organisation !

En effet, alors qu'en temps normal les 2/3 de notre consommation habituelle d'œufs étaient de provenance helvétique, et qu'un tiers seulement nous arrivait de l'étranger, une baisse marquée de l'élevage de volailles s'est manifestée chez nous ces derniers temps. Baisse due surtout, estime-t-on en haut lieu, à la diminution sensible des fourrages, alors que nous nous demandons si la question des prix n'a pas joué un rôle très important là aussi ? nombre de producteurs préférant leur leurs pondueuses plutôt que de livrer leurs œufs aux prix imposés... ces hectombes, d'ailleurs n'ayant nullement contribué à faire baisser le prix des volailles mises en vente pour les repas de Noël ! D'autre part, l'importation étant elle aussi en baisse, et enfin, des achats exagérés (et c'est ici qu'après notre petit couplet aux producteurs, nous pensons que certaines ménagères peuvent faire leur *mea culpa*...) ayant achevé la désorganisation du marché des œufs, une réglementation de celui-ci devenait indispensable. Notons d'ailleurs qu'elle a été accueillie avec grande satisfaction dans certains quartiers

de nos villes, où les maîtresses de maison se sont enfin vu assurer de la sorte la possibilité de se procurer cet œuf et demi par membre de leur famille qu'elles pourchassaient vainement les semaines précédentes dans tous les magasins.

* * *

L'on n'a pas manqué de plaisanter beaucoup — et il était inévitable qu'il en fût autrement ! — sur ce demi-œuf qui est ainsi attribué à chacun de nous par les cartes fédérales, de même que sur la demi-poule à laquelle a droit — en plus d'une poule entière heureusement ! chaque membre d'un ménage possesseur de ces volailles... L'Office de guerre pour l'alimentation a répondu fort aimablement à ces plaisanteries, dont notre confrère bernois, *Die Nation*, s'était fait l'écho : «...Nous ne nous étions fait aucune illusion, écrit le dit Office, sur le sort qui attendait notre arithmétique dans les journaux de caricatures et autres, mais nous avons été obligés de procéder à la répartition des œufs sous cette forme pour la bonne raison suivante : les demi-cartes de rationnement devaient toujours et en toutes circonstances correspondre exactement à la moitié des rations attribuées pour la carte entière. Ceci du fait que tout titulaire d'une carte entière a toujours le droit d'échanger cette carte, soit contre deux demi-cartes, soit contre une demi-carte d'alimentation et une demi-carte de coupons de repas ; pour peu que la demi-carte confiant tant œuf peu d'avantage que la moitié de la carte entière, nous assistions inévitablement à un *raz* effarant. Jusqu'à présent tous nos rationnements ayant porté sur des matières facilement divisibles jusqu'à la limite d'un gramme, la solution avait été facile ; mais le rationnement des œufs nous a posé un problème tout autre, vu qu'il ne pouvait en aucun cas être question de répartir quatre œufs au lieu de trois... : force nous a donc été, et dans la pleine conscience de la gâté du fait, d'en venir au partage d'un œuf.

Ajoutons que, conformément à l'ordonnance fédérale sur ce sujet, il est toujours loisible à tout titulaire de carte d'attendre, pour l'achat de son demi-œuf mensuel, d'avoir touché sa carte de rationnement du mois suivant, et dans les jours qui précèdent la date du 5 de ce même mois, d'additionner son droit à deux demi-œufs pour acheter un œuf entier.

Sur quoi, *Die Nation* conclut spirituellement que tout cela, c'est l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb...

J. Gb.

Ce sexe faible...

Il paraît que c'est le sexe féminin, du moins une longue tradition veut que ce soient les femmes. C'est une idée toute faite. Mais ne faut-il pas se méfier des idées toutes faites, qui sont souvent des contre-vérités ?

Ainsi en est-il pour la soi-disant fragilité du sexe faible. Nous connaissons tous des centaines de cas où les femmes se sont montrées plus résistantes, physiquement et moralement, que les hommes. Où elles ont su et pu supporter mieux la maladie, l'adversité, les coups du sort, le malheur, le chagrin et le deuil. Le seul fait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes le prouve incontestablement.

S'il y a en Suisse 152.000 femmes de plus que d'hommes, ce n'est pas parce qu'elles naissent plus nombreuses ; au contraire, les naissances masculines sont plus nombreuses que les naissances féminines. Mais voilà, ce sexe fort subit, vers 10 et 11 ans, une terrible

crise de croissance et bien des garçons meurent alors que les fillettes résistent et passent ce cap. Nouvel accroce à la robustesse masculine.

De plus, voici ce que nous apprend la statistique des suicides en Suisse romande, en 1940 : pour Vaud, 119, dont 92 d'hommes, 27 de femmes ; pour Genève, 58, dont 48 d'hommes et 10 de femmes ; pour Neuchâtel, 34, dont 25 d'hommes et 9 de femmes ; pour le Valais, 22, dont 13 de femmes et 9 d'hommes. Pour l'ensemble du pays, en 1940, il y a eu 996 suicides. Personne n'osera prétendre que les raisons de suicide (s'il y en a) soient moins nombreuses et moins impérieuses chez les femmes que chez les hommes.

En vérité, le sexe fort, c'est le sexe féminin et la parole : « Fragilité, ton nom est femme » est bien déplacée.

S. F.

„Notre Samedi soir“ cesse de paraître...

...Telle est la nouvelle que nous apporte le dernier numéro paru — qui est aussi le dernier numéro à paraître — de ce courageux petit confrère. Et l'on ne s'étonnera pas que nous en éprouvions de la tristesse.

C'est que cette petite feuille de quatre pages, dont le sous-titre portait *Causerie entre femmes*, et qui nous arrivait de La Chaux-de-Fonds, était liée par tout son passé à des figures aimées et connues. *Notre Samedi soir* a été fondé en 1920 par l'écrivain neuchâtelois T. Combe, qui, toujours préoccupé des difficiles conditions d'existence des femmes de chez nous, avait trouvé ce moyen ingénieux, toute la « copie » du journal étant fournie exclusivement par la rédactrice, pour poursuivre avec moins de frais l'œuvre d'éducation à la fois populaire et féministe commencée, avec tant d'humour, de bon sens, et de robuste idéalisme, par la série de ses petites brochures de l'Union des Femmes pour le Bien. Non seulement plusieurs de ses romans, et notamment les *Cinq épisodes d'une vie*, sorte d'autobiographie, y parurent en feuilleton, mais aussi, et comme l'écrivait si bien notre inoubliable amie, Jeanne Vuilliomont, « force bons conseils pour mieux tenir notre ménage, ou pour nous réveiller à la conscience de notre mission sociale, ou pour relever notre moral en baisse, ou pour nous encourager, selon le mot d'Emerson », à atteler notre chariot à une étoile... »

Et à la mort de T. Combe, survenue en avril 1933, ce fut Jeanne Vuilliomont justement qui fut appelée par les imprimeurs-éditeurs du petit journal, à prendre en main la rédaction du *Samedi Soir*. « Ma feuille de chou, disait T. Combe. — Mon petit canard, répondait Jeanne Vuilliomont... » Ce qu'elle fit pour ce « petit canard », il faut l'avoir vue à la tâche pour le réaliser pleinement. Continuant la tradition de T. Combe — qui était aussi une nécessité financière — de ne faire appel à aucune autre plume pour alimenter les quatre pages de cet hebdomadaire, elle mit à son service toutes ses qualités d'écrivain, sa souplesse et sa variété, son bon sens et son humour, son charme et sa vivacité, le sérieux de sa pensée et le pittoresque de son expression... Certains de ses articles — ceux écrits à la clinique notamment, ou ceux qui évoquent avec le plus rare bonheur quelque combe cachée ou la flore du Jura natal — sont de vrais morceaux d'anthologie que l'on devrait réimprimer un jour. Et avec une énergie qui touche à l'hé-

Le petit livre de M^{me} Alice van Berchem sera la sauvegarde de l'Étoile, en faisant connaître mieux son activité, en conservant vivant dans nos mémoires l'admirable souvenir que laisse sa fondatrice.

R. G.

F. SUBILIA, pasteur : *S. O. S. Dérèsses morales*. 1 volume. 1 fr. 50. Imprimerie La Concorde, Lausanne.

Lecteur de notre journal, le pasteur Subilia, de St-Légier, nous adresse ce petit volume paru l'an dernier, nous priant de le signaler à nos lecteurs, ce que nous faisons bien volontiers, car dans un monde que labourent tant de dérèsses morales, il n'est pas trop de la coalition de tous les efforts pour marquer les voies du secours. Les dérèsses auxquelles M. Subilia s'attache surtout à chercher des remèdes sont celles qui conduisent au suicide, et son livre reproduit sur les causes de ce mal des pages intéressantes de savants et de psychologues, pages que suivent des chapitres sur le chemin d'espérance, la joie de vivre, et le secours de la foi contre la désespérance. Mais le S. O. S. qui donne son titre au volume de M. Subilia n'est pas seulement un appel, c'est aussi une réalité, puisque des groupes se sont constitués récemment sous ce nom dans notre pays pour entreprendre l'œuvre d'éducation nécessaire par la convalescence spirituelle de tant de malades moraux, de tant de découragés, de tant de déprimés. C'est là une tentative à laquelle on ne peut que souhaiter le plus complet succès.

M. F.

M. Charles Baudouin a publié sous ce titre les causeries radiophoniques qu'il a données au studio de Genève, en 1939 et 1940.

« J'ai souvent cherché à ausculter dans quelles directions s'engageait l'inquiétude, l'espoir, la volonté de mes contemporains obsédés par la guerre », nous dit-il dans une de ses méditations. Et, pour calmer, pour encourager, pour soutenir, il nous invite à écouter non seulement ses conseils à lui, mais ceux que les sages de tous les temps ont prodigués aux humains angoissés.

Ne craignez pas cependant d'avoir affaire à un prédicateur moralisant qui veut vous imposer sa règle de vie, qui, avec une ordonnance rigoureuse, vous conduira par des raisonnements logiques à des conclusions irréfutables. Notre auteur est un psychologue qui connaît bien les aspects ondoyants et divers de l'âme humaine tourmentée, sa seule ambition est de converser avec nous et de nous aider s'il est possible «...cette interrogation, dit-il, sans être méthodique est une sorte d'enquête ». Certains, peut-être, critiqueront cette absence de méthode, mais le lecteur en profite pour s'élever parfois, pour suivre le cours de ses propres réflexions, pour contredire à l'occasion et c'est, à coup sûr ce que souhaitait M. Baudouin. Il a adopté ainsi l'attitude véritable du guide spirituel : celui qui observe et qui comprend les autres. Il a écrit un livre bienfaisant, le livre d'un ami des hommes.

A. W.-G.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION. — *L'Éducation physique dans l'Enseignement primaire*. 1 vol. de 180 pages. Genève. 1941.

Ce beau volume fait honneur au B.I.E., en démontrant l'intérêt qu'il porte à ce domaine spé-

cial auquel les éducateurs n'ont pas toujours accordé l'attention nécessaire. Cette publication est faite d'après les données fournies par les Ministères de l'Instruction Publique de 47 pays. Le questionnaire soumis aux Ministères paraît fouiller ce vaste domaine d'une façon approfondie, mais les réponses éludent souvent des sujets qu'on aurait aimé voir traités plus à fond, par exemple les détails concernant les méthodes d'éducation physique en vigueur, et cela donne à cette étude une allure presque trop « administrative ».

En revanche, la place faite à l'éducation physique, ses buts et son importance, ses programmes, (nous est-il permis d'exprimer ici un regret au sujet de la gymnastique rythmique dont le nom prêté à confusion, nous semble-t-il, entre la rythmique de Jacques-Dalcroze et des méthodes à mouvements rythmés par une musique plus ou moins appropriée mais qui ne rappellent que de loin la géniale travail du grand musicien-éducateur genevois), la construction et l'aménagement des locaux propres à cet enseignement, la surveillance médicale des enfants, le problème si complexe des assurances-accidents, la formation du personnel enseignant, ont fourni des documents qui pourront être précieux à des directeurs d'écoles, à des inspecteurs ou organisateurs d'éducation physique.

Nous avons noté, au cours de notre lecture quelques points à relever : ainsi le Brésil est le seul pays dont la Constitution rende l'éducation physique obligatoire dans toutes les écoles primaires, secondaires, professionnelles et normales de la République ; il n'y manque que l'Université qui, certainement, suivra le mouvement ! Le Canada accorde une grande attention aux victimes de la paralysie infantile. Le Chili, dans les éco-

les primaires, confère la même valeur aux examens d'éducation physique qu'à la langue maternelle, l'arithmétique, l'histoire, etc. Cuba accorde la première place à un des apothésismes familiaux du grand leader français, le Dr Philippe Tissé : « La force par la santé et non la santé par la force » ; celle qui signe ces lignes a été heureuse de constater l'importance donnée à un des hommes les plus éminents que l'Europe ait produit dans cette science relativement nouvelle. En Equateur, pour les leçons systématiques d'éducation physique, les écoliers de 9 à 12 ans sont divisés en groupes homogènes A, B et C, conformément à la classification physiologique spéciale établie pour cette branche ; nous sommes certaine que ce mode de faire offre de grands avantages pour les enfants auxquels on ne demande alors que des efforts proportionnés à leur coefficient de résistance. Enfin, les pays scandinaves, la Bulgarie, le Canada, le Chili, la France, le Mexique ont établi des tables d'exigence permettant de juger les performances enfantines d'après des principes sains et éducatifs ; quelques-uns lui donnent nettement l'allure d'un insigne sportif scolaire qui est le meilleur antidote de l'amour éffréné du concours sportif non dosé et surveillé, dont la jeunesse est souvent la victime tant moralement que physiquement.

Ketty JANTOUR.

Raymond SILVA : *Essai sur la Suisse d'aujourd'hui. Témoignage d'un Français*. 1 brochure in-8, Payot, éditeur, Lausanne. Prix : 1 fr.

Correspondant du quotidien français *Le Petit Journal*, M. Raymond Silva a réuni dans la brochure que nous avons sous les yeux une série

Charles BAUDOUIN : *Tenir, courage quotidien*. De la Chaux et Niestlé, éd. Neuchâtel et Paris. 1 vol. in-16 : 3 fr. 50.

roïsme, jamais elle ne permit à la maladie de lui enlever la plume des mains, et prépara jusqu'au dernier des numéros qui allait paraître avant sa mort.

C'est à Mme Marianne Muret-Cart (Epeuss-Lavaux) qu'incomba alors la lourde tâche de continuer près de huit années durant l'œuvre entreprise par nos deux amies. Tâche d'autant plus lourde que la guerre, les difficultés de ravitaillement, le rationnement, ne pouvaient manquer de faire pencher un journal populaire vers les conseils pratiques et les recettes économiques bien davantage que ne l'avait pu prévoir sa fondatrice; et que le redressement du côté des choses de l'esprit et du cœur, pour rappeler que, pas plus que l'homme, la femme « ne vit pas de pain seulement » était bien plus difficile à opérer. Remercions ici Mme Muret-Cart d'y avoir toujours apporté à son effort; remercions-la aussi, elle qui déclarait volontiers qu'elle n'était point féministe comme celles qui l'avaient précédée, d'avoir cependant souvent fait accueil avec un obligeant commentaire à telle ou telle nouvelle donnée par notre journal, ou d'avoir reproduit avec une solution à son goût tel ou tel problème posé par lui. Et disons-lui aussi avec une vraie sympathie combien nous comprenons la tristesse qu'elle éprouve de devoir, avec ce mois de décembre, et du fait des inexorables difficultés causées par la guerre, renoncer à cette activité, qui, nous n'en doutons pas, fut sa joie, comme elle le fut pour T. Combe et pour Jeanne Vuillumin. Comme l'est celle de notre *Mouvement* pour nous: n'est-ce pas avec une reconnaissance d'autant plus profonde que nous inscrivons sur la manchette de ce numéro l'entrée dans notre trentième année d'existence, et par là-même l'espoir de notre continuité?...

E. Gd.



Nos femmes artistes

A Lausanne...

A Lausanne, s'est ouverte au début de décembre, une nouvelle galerie d'art, la Galerie du Capitole. Nous n'en manquons pas! mais enfin, plus on expose de peinture, de bonne peinture, mieux cela vaut, et comme la peinture se vend, aujourd'hui, le profit est pour tout le monde.

Ces nouvelles salles se sont ouvertes par une exposition de peintres masculins, avec une seule femme. Samedi 27 décembre, ce fut le tour de sept femmes d'exposer leurs œuvres récentes, et ma foi! l'exposition est d'une belle tenue.

Venus de Zurich, des toiles de Margrit Osswald-Toppi à l'art si étrange et si captivant, qui tient de la fresque romaine, de l'estampe japonaise, de Gauguin, sur un fond doré — comme une mosaïque byzantine; de Berne, de ravissants paysages de Marguerite Frey-Surbeck, qui y a ajouté une belle figure décorative, laquellle, sans doute, provient de son œuvre au Musée des Arts industriels de la ville fédérale; de Genève est venue Valentine Gilliard-Méteine, avec de solides paysages de son canton, et des bouquets de fleurs fort bien venus.

d'articles écrits pour son journal durant l'année qui se termine. Comme il le déclare lui-même dans son avant-propos, ces articles, destinés à des lecteurs étrangers, n'apportent de ce fait rien de nouveau à un public suisse, ce qui ne nous empêche pas toutefois de signaler deux mérites essentiels à cette publication. Le premier, c'est celui de l'exactitude: ne sont-ils pas malheureusement trop rares les auteurs, journalistes ou reporters étrangers, qui savent comprendre les caractéristiques si spéciales d'un pays tel que le nôtre? ne pas s'agacer de ses infinies diversités? et ne pas généraliser hâtivement tel trait qui les a frappés à Schaffhouse ou à Coire, mais qui serait complètement inexact attribué à Genève ou à Lugano?

Et en second lieu, ayant bien vu notre pays, l'auteur a discerné les éléments essentiels de notre vie nationale, notre amour de la liberté, la valeur de notre fédéralisme, l'organisation de notre démocratie, et l'importance que toutes ces caractéristiques revêtent pour l'avenir de l'Europe. Si, à notre gré, il cite trop exclusivement des auteurs tels que J. Musy ou G. de Reynold (empruntant même à ce dernier une image qui prouve seulement son incompréhension totale de ce qu'aurait pu être la Société des Nations!), il voit cependant comme nous les expériences que nous pouvons apporter à un monde en reconstruction, et par conséquent nous demandons de demeurer nous-mêmes, non pas seulement dans notre propre intérêt, mais dans celui, plus large, de l'Europe future.

J. Gbd.

Johanna Böhm: *Das Unsagbare*. Gedichte Verlag Oprecht, Zürich.

Les Lausannoises sont au nombre de trois: Marguerite Steinlen, une nièce du dessinateur des chats, qui expose des paysages bien léchés et stylisés; Violetta Diserens, avec son auto-portrait très bon, et un excellent pont de Venise; à l'extrémité des Esclavons: elle se révèle encore peintre animalier avec des lions et lionnes d'un grand intérêt.

Il y a bien longtemps que Sophy Giauque n'avait exposé autant de paysages, petits paysages, grands par la poésie et le rêve qui enserment dans leurs cadres de bois: le parc Mon-Repos à Lausanne, les bords de la Limmat à Baden, des maisons à Ascona ou ailleurs, maisons blanches ou roses encadrées de verdure, pleines de mystère, si attrayantes qu'on ne saurait les oublier après les avoir vues.

Enfin, une sculptrice, Mme Madeleine Olli (Luthy), nous présente des bustes, notamment celui du violoniste Desarzens.

L'ensemble est remarquable et donne une excellente idée d'une partie de la peinture féminine suisse.

S. B.

... et à Berne

Le mois dernier, M^{lle} Dora Lauterburg, dont le nom est bien connu de nos lectrices, avait organisé dans son atelier à la Humboldtstrasse, une exposition de ses œuvres, où l'on pouvait admirer des choses exquises, des têtes d'anges notamment. Le délicat paysage en première page, dont le dessin au pinceau retrace un aspect à la fois mélancolique et gracieux d'un coin de la campagne genevoise, donnera mieux que bien des descriptions une idée du talent de M^{lle} Dora Lauterburg.

M. F.



Groupe de Lausanne.

Un nombreux public, où se trouvaient des jeunes étrangers aux milieux suffragistes, a assisté, au Lycéum de Lausanne, à la conférence que M. Edmond Gilliard, aujourd'hui fixé à Yverdon, avait bien voulu faire pour la séance mensuelle du Suffrage féminin. M. Gilliard avait proposé ce titre: *De l'autorité de la femme fondée sur la nature de la maternité*. Résolution féministe, et depuis toujours, M. Gilliard, on s'en doute, n'explique pas son féminisme comme le ferait l'impérieuse quel professeur. Pour lui, la femme est dans le monde l'élément actif et créateur, jamais vaincu, jamais pénétré. Et toute notre vie pratique, organisée par des hommes, cherche à amoindrir ces éminentes qualités féminines, à commencer par l'école, conçue masculinément.

M. Gilliard a éclairé son exposé, à la fois philosophique, ésotérique, freudien et paradoxal, d'exemples illustrant cette autorité féminine fondée sur le sentiment maternel. Si quelques-unes de ses affirmations, qui bousculent les idées toutes faites ainsi que la routine, ont causé quelque émoi à ses auditrices, on peut être du moins certain qu'elles les ont fait réfléchir et qu'elles contribueront à revisiter certains jugements.

S. B.

A travers les Sociétés

Pro-Infirmis.

Le XXI^{ème} rapport de l'« Association suisse en faveur des infirmes et des anormaux » est un rapport de jubilé. Il y a, en effet, vingt ans que fut créée cette association, qui a pour tâche — noble tâche — de relever les faibles, de les aider, de les diriger. Pour marquer tout particulièrement cette date, une épaisse brochure, un vrai volume de 90 pages en petits caractères serrés, a paru avec l'historique détaillé de *Pro Infirmis*, depuis sa naissance à ce jour, comprenant les rapports des sociétés qui s'occupent respectivement de l'assistance aux arriérés, aux épileptiques, aux enfants difficiles, aux aveugles, aux sourds et sourds-muets, ou encore des ateliers pour handicapés du travail et des instituts de pédagogie curative.

Laissant de côté les comptes, les pages toutes en chiffres concernant la répartition des subven-

Soixante-trois pages, cinquante brèves poésies lyriques: ce sont des impressions des suggestions, des images en foule. C'est ici un rêve dont on s'éveille en sursaut... qu'a-t-il voulu dire? C'est le vent dans la nuit qui murmure, qui chante et qui pleure, qui fait battre le cœur à grands coups. C'est le silence de la montagne, ineffable après les rumeurs des villes.

Pour le poète tout est symbole, mystère, une suite de « pourquoi? » qui l'assaillent. Chaque aspect de la nature évoque une vision, fait naître une pensée. Que s'allument au crépuscule les lumières de la cité, c'est comme un conte merveilleux, une féerie de couleurs, une ronde des étoiles. Ou bien encore, l'auteur se penche vers la destinée de l'homme, et parmi ses semblables, au milieu des bêtes et des plantes et des choses, elle sent profondément qu'elle est toujours seule, que toujours elle ignorera leur secret. L'âme, la mort, la vie future la préoccupent. En une langue riche et nuancée, tour à tour elle contemple et médite, ici peintre, là philosophe.

Traduire ces vers attachants serait une tâche quelque peu ardue et c'est là, peut-être, un attrait de plus.

M.-L. P.

Petit Courrier de nos Lectrices

Une deuxième suffragiste aimant la lecture à la première (N^o 606). — Hélas! c'est vrai, l'excellent écrivain Chable ne veut pour rien au monde nous accorder le bulletin de vote délivré à n'importe quel individu. N'avez-vous pas lu comment dans le Journal de Genève il a expédié les résultats de la votation de Neuchâtel? Le corps électoral s'est prononcé, l'affaire est liquidée, qu'on n'en parle plus, et félicitations à M. G. Neuhaus, rédacteur de la Suisse libérale pour avoir mené la lutte anti-suffragiste au succès.

C'est une chose étonnante que ceux qui se réclament d'Alexandre Vinet, et écrivent sur le libéralisme chrétien, se montrent si peu libéraux envers les femmes. Cette doctrine un peu aristocrate, intellectuelle certainement, qui veut que l'individu ait la possibilité de développer normalement et librement ses facultés, les refuse de l'appliquer aux femmes. L'épître féminine ne doit pas s'occuper de affaires du pays, du moins pas avec le bulletin de vote; elle peut néanmoins payer ses impôts, non seulement elle le peut, mais elle le doit, bien que les «antis», dans leur propagande de Neuchâtel, aient osé affirmer que les femmes ne paient pas d'impôts!...

Une féministe jurassienne à la même. — Je ne sais pas s'il vous arrive parfois de lire le

Journal du Jura, paraissant à Bienne, dont une collaboratrice (ou un collaborateur??) qui signe Denise vous « atrape » de belle façon dans l'un des derniers numéros, pour avoir posé innocemment la question du boycott des écrivains qui mènent campagne contre nous? Non seulement, Denise pense que M. Chable aura « souri »... ce dont je ne suis pas aussi certaine qu'elle! La vente d'un ou plusieurs exemplaires de leurs œuvres tenant assez à cœur à ces messieurs! mais encore elle vous accuse d'étroussée, d'incapacité à goûter une œuvre d'art, d'intolérance rageuse, d'intransigence « démodée » (naturellement!) et de je ne sais quoi encore...

J'avoue qu'il ne m'est pas possible de partager sa manière de voir. Car, pour qu'une œuvre d'art m'enchanter ou m'émeuve, il est indispensable qu'elle fasse vibrer quelque fibre intime de mon être, qu'elle réponde à une aspiration secrète, à un besoin souvent non exprimé d'idéal... Or, comment pourrais-je éprouver ce sentiment, même confus, s'il vient s'y mêler une notion de reproche et de regret envers l'injustice, l'incompréhension, l'étroussée bornée et « démodée » (à mon tour de le dire!!) l'égoïsme enfin de celui auquel cette œuvre doit sa forme?... Tout mon plaisir serait jalé, et c'est aussi bien pour sauvegarder ce plaisir que pour faire preuve de discipline féministe que je ne lirai ni ne recommanderai les ouvrages de ceux qui nous combattent. A bon entendeur...

tions, subsides, bénéfiques de la vente des cartes, etc., ainsi que la liste des membres, disons quelques mots des services sociaux de *Pro Infirmis*. Aujourd'hui, dix assistantes sociales qualifiées et trois aides collaborent dans les services cantonaux ou régionaux dont la sphère d'activité comprend douze cantons. Les tâches de ces services sociaux et leurs méthodes varient selon les cantons.

L'aide économique aux infirmes — c'est-à-dire leur incorporation dans la vie économique, constitue une entreprise ardue mais très intéressante. Le travail de propagande est souvent ingrat, car on a bien de la peine à éveiller dans le public le sens de la responsabilité et de la solidarité. *Pro Infirmis* a concentré dès le début, tous ses efforts sur le but de rendre indépendants, autant que faire se peut, les arriérés et les infirmes. Pour cela, une excellente préparation professionnelle est indispensable.

Ajoutons encore — ce qui n'aura pas échappé aux lecteurs du *Mouvement Féministe* — que celui-ci ne manque jamais de parler chaque printemps de la vente des cartes.

M.-L. P.

A la «Frauenzentrale» de Zürich.

Voici un rapport qui en dit long sur tout ce que ce groupement a accompli en fait de bon travail social durant l'exercice écoulé. Il y en a des pages, et ce n'est pourtant qu'un bref compte-rendu de chacune des tâches dont il s'est chargé. Le nôtre ne pourra donner qu'un aperçu rapide de cette activité, et ce ne sera, forcément, guère mieux qu'une sèche nomenclature.

Pour commencer, disons que la *Frauenzentrale* zurichoise a appuyé le projet de loi cantonale en faveur d'une assurance-vieillesse; puis, soutenue par 82 sociétés féminines de la ville et du canton, elle a lutté contre une modification de ce projet et obtenu gain de cause afin qu'hommes et femmes soient tout à fait sur le même pied.

Propagande pour le *Label*, lutte contre l'initiative Reval, réunions de couture pour femmes de mobilisés, ou celles-ci trouvent des conseils utiles pour transformer leurs vêtements usagés et ceux de leurs enfants; locaux chauffés pour vieilles femmes, auxquelles on offre, en outre, des distractions en leur faisant la lecture et en leur donnant une petite collation; réunions de rattachement pour chômeuses — très fréquentes — cours pour travailleuses à domicile et démarches couronnées de succès afin de leur procurer du travail en ces temps difficiles — voilà déjà bien des activités.

La récolte du vieux papier donna fort à faire, l'œuvre des réfugiés fut de grande envergure;

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

CORSET DUCHESSE

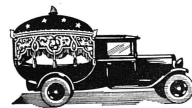
Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96

Corsets - Ceintures Soutien - Gorge
Sur mesure et confectionnés

Couvertures et Edredons piqués

Travail soigné

M^{mes} E. MULLERQUAI DES BERGUES, 17 (2^{ème} étage)

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

il y eut celle aussi qui consistait à reprendre contact avec les Suissesses rapatriées, pour les entourer et les soutenir. La récolte de légumes et de fruits pour familles nécessiteuses a permis de distribuer à quatre-vingt-une de ces familles 485 rations hebdomadaires.

Dans de nombreux domaines, la *Frauenzentrale* de Zurich a collaboré avec d'autres associations féminines et avec les autorités. Nous n'avons pu qu'effleurer les si divers chapitres de sa belle activité, sans même les mentionner tous, mais ce peu ne suffit-il pas pour faire comprendre tous ses efforts intelligents, tout le dévouement et la persévérance mis au service de causes utiles?

M.-L. P.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 10 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 45: Réceptions par les élèves de M^{lle} S. Fumet-Dératsime. (Poèmes de Vildrac).

Jeudi 15 janvier:

LAUSANNE: *La mère éducatrice*, série de causeries radiophoniques sous les auspices de la Commission d'éducation nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05: *Une psychologie pour les mamans*, par M^{lle} Marg. Evard (St-Sulpice).

Vendredi 16 janvier:

GENÈVE: Centre de liaison des Sociétés féminines, Salle Centrale, 1^{er} étage, 20 h. 30: *La situation alimentaire de la Suisse*, conférence réservée aux membres des Sociétés féminines par M. R. Lalive d'Épinay, secrétaire de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation.

Id.: LAUSANNE: Groupe suffragiste lausannoise, au Lycéum-Club, 12, Etraz, 20 h. 30: *La guerre des nerfs*, causerie publique et gratuite, par M. le Dr. O. Forel (Prangins).

Dimanche 18 janvier:

BERNE: Association suisse pour le Suffrage féminin, au Daheim, 9 h. 30: Séance sur convocation du Comité Central.

Jeudi 22 janvier:

LAUSANNE: Cartel des Associations féminines valdoises et lausannoises, au Club de Jeunesse, 14, rue de Bourg, 14 h. 30: Réunion préparatoire à l'Assemblée d'automne de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Vendredi 23 janvier:

GENÈVE: Centre Coopératif des Loisirs, Cours de Rive, 11, 20 h. 15: *L'orientation professionnelle*, causerie publique et gratuite, par M^{lle} Lucy Schmidt, ex-fonctionnaire au B. I. T.

FOURRURES

Fred. Greiner

Corraterie. 24
Téléphone 4.57.19

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE